

**PROCÈS-VERBAL DE LA 645<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
Jeudi 25 août 2022 à 11 h  
Local 3813 Pavillon de la Santé**

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

**Absences**

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC) (sabbatique)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX645-25-08-2022-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 644<sup>e</sup> réunion (16 juin 2022)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Assemblée générale statutaire
8. Plan d'action 2022-2023
9. CSC – Activités de l'automne
10. Intégration des structures des écoles dans la convention collective
11. Négo 2022
12. Horaire de travail
13. Date de la prochaine réunion : 8 septembre 2022
14. Clôture de la réunion

**CX645-25-08-2022-01      Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif. Il souhaite une bonne rentrée tout en soulignant que l'année sera importante en raison des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

#### **CX645-25-08-2022-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

La VPRT demande à ajouter le point : Intégration des structures des écoles dans la convention collective.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 645<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

#### **CX645-25-08-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 644<sup>e</sup> réunion PVCX644-16-06-2022**

Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 644<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 16 juin 2022.

#### **CX645-25-08-2022-04 Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le président s'informerait auprès de la professionnelle, responsable comptabilité, gestion et finances où en sont les démarches pour l'obtention des cartes de crédit.

#### **CX645-25-08-2022-05 Correspondance et information**

Le CAU indique que le local 1119 Ringuet, mis à la disposition des syndicats, est actuellement inaccessible en raison d'un bris de serrure. La demande pour réparer la serrure a été effectuée par le Syndicat des chargé.e.s de cours.

#### **CX645-25-08-2022-06 Rapport des officières et des officiers**

Président

- Le président indique que le recteur souhaite le rencontrer le 26 août.
- Le président a assuré le suivi de plusieurs dossiers auprès de professeur.e.s durant la période estivale.

VPRT et VPAS

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS indique qu'une réunion du comité des relations de travail conjoint s'est tenue le 24 août pour faire le point au retour des vacances.
- Le VPAS a contacté un professeur suspendu pour 2 semaines avec salaire, pour fin d'enquête, afin d'assurer un suivi.
- Le VPAS indique que le rapport final suivant une enquête déclenchée à la suite d'une plainte d'une étudiante en IPSPL sera présenté sous peu.

*La VPRT et le VPAU se retirent pour le prochain point.*

- Le président mentionne que le procureur du Syndicat a demandé à l'arbitre d'annuler la suspension pour fin d'enquête d'un professeur pour des motifs raisonnables. L'arbitre maintient la suspension, puisque les raisons évoquées par le procureur entraîneraient, pour y répondre, une étude du fond du dossier, ce qui n'est pas autorisé dans ce type de demande (*cf. PVCX642-19-05-2022-06*).
- La VPRT mentionne que cinq lettres d'ententes sont en processus de signatures.

- La VPRT est à travailler sur la création d'un projet-pilote pour assurer une direction départementale au Département des sciences de l'activité physique. Ce projet-pilote établirait une direction administrative et une direction académique.
- La VPRT indique qu'une lettre d'entente concernant la direction de l'École de gestion est à venir. Cette lettre établirait une adjointe à la direction assumer par un.e professeur.e, puisque l'administration de l'UQTR refuse de créer un poste de professionnel.

#### VPAU

- Le VPAU prévoyait tenir une réunion du comité des stages le 10 août, mais s'est résolu à l'annuler devant l'absence d'une majorité de membres. La réunion est reportée au mois de septembre.
- Le VPAU va relancer les doyens des études et de la gestion académique des affaires professorales pour assurer un suivi aux discussions concernant les dégagements pour les directions de programmes. L'entente aurait été présentée et acceptée par le comité de régie universitaire.

#### **CX645-25-08-2022-07 Assemblée générale statutaire**

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU indique qu'il faut déplacer la date de l'assemblée générale statutaire, initialement prévue pour le 29 septembre, pour le 27 septembre en raison des disponibilités d'un local adéquat pouvant accueillir les professeur.e.s.

L'assemblée générale statutaire se fera en présence uniquement au local 1012 Nérée-Beauchemin à 13h.

#### **CX645-25-08-2022-08 Plan d'action 2022-2023**

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU rappelle que le comité exécutif doit présenter un plan d'action syndical lors de l'assemblée générale statutaire. Le plan d'action 2022-2023 accordera une place prédominante à la négociation de la prochaine convention collective.

Le comité exécutif présentera le plan d'action syndical 2022-2023 à la réunion du conseil syndical du 15 septembre.

#### **CX645-25-08-2022-09 CSC – Activité de l'automne**

Le président invite le CAU à présenter le point.

En l'absence de la VPSC, le CAU présente les activités organisées par le comité des services à la collectivité pour la session d'automne.

- Le dîner de la rentrée se déroulera le jour de l'assemblée générale statutaire au 1012 Nérée-Beauchemin. Un service de traiteur sera proposé aux professeur.e.s et aux professeur.e.s retraité.e.s.
- Un souper d'accueil sera organisé en octobre pour les professeur.e.s nouvellement embauché.e.s à l'UQTR.
- Deux conférences seront organisées par des professeures du Département de philosophie et des arts. Le Syndicat est partenaire de ces deux

conférences prévues pour le 14 septembre (professeur Francis Dupuis-Déri, UQAM) et le 27 novembre (Dr Samir Shaheen-Hussain, McGill).

- Le Syndicat honorera la mémoire de la professeure Lucie Guillemette, décédée en juin dernier en remettant une bourse de 1 000 \$ à un.e étudiant.e du Département des lettres et communication sociale, en respect de la *Règle 4 régissant l'attribution d'une bourse commémorative à la mémoire d'un professeur décédé*. Le président indique qu'il proposera une minute de silence à la réunion du conseil syndical en mémoire de la professeure Lucie Guillemette.

#### **CX645-25-08-2022-10 Intégration des structures des écoles dans la convention collective**

La VPRT mentionne que le sujet des écoles n'a pas fait l'objet de discussion lors sondages et des rencontres thématiques. Les structures des écoles ne sont aucunement intégrées dans la convention collective.

Après discussion, la VPRT contactera des professeur.e.s ayant participé à la fondation des écoles pour en apprendre davantage sur les discussions ayant eu lieu avec le Syndicat pour l'intégration des écoles dans les conventions collectives.

#### **CX645-25-08-2022-11 Négo 2022**

La VPRT annonce qu'elle se consacrera à la rédaction des orientations, puis elle les présentera aux membres du comité exécutif le 8 septembre, aux délégué.e.s du conseil syndical le 15 septembre, puis à l'assemblée générale statutaire le 27 septembre. Afin de lui permettre de se consacrer à cette rédaction, ses dossiers de VPRT seront répartis entre le VPAS et le président. La VPRT ne conservera que les dossiers plaçant un autre membre du comité exécutif en situation d'apparence de conflit d'intérêts ou encore si un dossier nominatif en lien avec les relations de travail est traité (*cf. PVCX642-19-05-2022-08*).

Le président indique que le comité exécutif doit officiellement désigner le comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner :

- Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail ;
- Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales ;
- Pier-Luc Lajoie, trésorier ;
- Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail ;
- Me Gabriel Hébert-Tétrault, procureur au consortium sur les services juridiques agissant à titre de personne-ressource au comité de négociation, sans siéger à la table de négociation.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La VPRT indique que le Syndicat doit se doter d'outil informatique indépendant de l'Université afin d'assurer la préservation et l'intégrité des données et des informations, spécialement dans les dossiers des relations de travail et ceux relatifs aux enjeux de la négociation de la convention collective. Elle rappelle qu'à l'exception de la conseillère aux relations de travail, les ordinateurs et logiciels qu'utilisent les membres du comité exécutif et du personnel du Syndicat sont la

propriété de l'UQTR. Un précédent comité exécutif avait fait migrer les courriels des membres du comité exécutif vers le service de messagerie indépendant Fastmail pour assurer une confidentialité des informations et pour faciliter la conservation des échanges lors d'un changement de garde. De plus, la VPRT rappelle que l'échange de documents ne s'effectue plus exclusivement via les courriels et qu'en conséquence il serait nécessaire que le Syndicat se dote de son propre matériel informatique et de logiciels. Le CAU signale que son portable, acquis en 2019, serait à changer. La VPRT procédera aux achats et elle fera une demande de remboursement au Syndicat.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu :

- D'acheter quatre ordinateurs portables pour la VPRT, le VPAS, le président et le CAU ;
- D'acheter un logiciel Office 365 à être installé sur les portables ;
- D'acheter deux moniteurs de 22 pouces ;
- D'acheter une station d'accueil pour portable;
- De mandater la VPRT d'effectuer les achats et de demander un remboursement au Syndicat.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CX645-25-08-2022-12      Horaire de travail**

Les membres du comité exécutif, le CAU et la CRT échangent sur le retour du personnel dans les bureaux du Syndicat.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent favorables à ce que l'ensemble des membres du personnel du Syndicat assume une présence au bureau de 2 à 3 jours par semaine.

#### **CX645-25-08-2022-13      Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 8 septembre 2022.

#### **CX645-25-08-2022-14      Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

---

Gilles Bronchti  
Président

---

François Landry  
Secrétaire de la rencontre